

REPONSE – I 197 A - 12.06

Réponse du Conseil administratif à l'interpellation I 197-12.05

développée par Madame Christina MEISSNER

relative à l'objet suivant :

DÉCHETS VERTS, UNE PIQÛRE DE RAPPEL EST NÉCESSAIRE

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Une information concernant la disparition des bennes de déchets de jardin et l'obligation d'obtenir un container afin que les déchets verts soient ramassés a été faite il y a plusieurs mois, par le biais d'un article qui a paru dans l'Actualités Vernier.

La semaine 24 nous avons distribué un flyer dans le quartier Vernier-Village secteur Canada, afin de rappeler les consignes. Notre numéro de contact est à nouveau mentionné stipulant que le service de la récupération se tient à disposition pour tout complément d'information.

Nous ne manquerons pas de renouveler périodiquement cette information afin d'éviter que les situations décrites dans l'interpellation se reproduisent.

L'interpellation I 197 – 12.05 est ainsi close.

Thierry APOTHELOZ
Conseiller administratif

Vernier, le 18 juin 2012